folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXXI
41e Année — N° 3
AUTOMNE 1978

171

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais

Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret

Carcassonne

TOME XXXI

41e Année — N° 3

AUTOMNE 1978

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France.	**20 F.**
— Etranger.	**30 F.**
Prix au numéro	**8 F.**

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

Tome XXXI - 41e Année - N° 3 - Automne 1978

SOMMAIRE

J. FOURIÉ

Notes complémentaires sur la Course du Bœuf à Espéraza.

* * *

J. FOURIÉ

Notes diverses de Folklore Espérazanais.

* * *

U. GIBERT

Il y a plus d'un siècle : à travers les Corbières avec Blanchot de Brenas, le « père » du curé de Cucugnan.

* * *

NOTES ET DOCUMENTS

Joseph Jean COURRIEU

La Seigneurie de Saint-Rome.

U. GIBERT

Miséria.

U. GIBERT

A propos de la Cornemuse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
SUR
La Course du Bœuf à Espéraza

Dans le N° 122 (été 1966) de « Floklore », Monsieur Urbain GIBERT avait donné une brève relation historique et descriptive de la tradition typiquement espérazanaise qui consistait à faire courir dans les rues de la cité les bœufs destinés à l'abattage. A la lumière de certains renseignements complémentaires recueillis, soit dans les archives de la commune, soit de la bouche même de témoins, nous voudrions compléter le travail effectué par M. GIBERT et consacrer à cette manifestation folklorique locale une étude la plus complète possible.

1°) LES ORIGINES :

Dans l'ouvrage que nous avions consacré à l'histoire d'Espéraza, nous n'avions pas manqué de signaler cette coutume (1) et d'indiquer qu'elle était certainement antérieure à la pittoresque journée des Ermites qui clôturait les fêtes de carnaval. Nous basions cette supposition sur le fait que déjà, avant la Révolution, les bouchers de la commune faisaient parfois courir sous la halle les bovidés qu'ils allaient tuer. Cette habitude, probablement fort ancienne et dont Espéraza n'avait peut-être pas l'exclusivité, se trouve mentionnée dans plusieurs délibérations du conseil de la communauté sous l'Ancien Régime, délibérations qui fixaient notamment le prix de la viande et réglementaient l'abattage.

Au XVIII[me] siècle, les services vétérinaires étaient quasi inexistants et la viande destinée à la consommation ne bénéficiait d'aucun contrôle sanitaire. Bouchers et habitants aimaient donc se rendre compte « de visu » de la qualité des bêtes et de l'état de la viande. Pour cela, ils venaient nombreux assister à l'abattage et au découpage des quartiers. Tout boucher respectable, avant de saigner un bœuf devant les consommateurs assemblés, le faisait courir un peu afin de montrer qu'il ne boitait pas et n'était atteint d'aucune maladie. Cet exercice de réchauffement servait également, nous supposons, à éliminer les impuretés du sang et rendre la viande meilleure au goût. Il n'est pas non plus impossible que, grâce à ce procédé banal, les bêtes, quelque peu fatiguées, se laissaient tuer plus facilement.

La halle où avait lieu l'abattage se trouvait non loin de l'église, sur l'emplacement du bâtiment de l'ancien abattoir détruit il y a trois ans

pour aménager le parking le long de l'Aude. Jusqu'en 1837, la halle était louée pour une période de 3 ans par la commune aux bouchers pour une somme de 195 F. Par délibération en date du 7 janvier 1837, le conseil municipal décide l'établissement d'un nouveau régime consistant en le paiement d'une taxe particulière par bête égorgée (2). Ce procédé, rentable pour les finances de la commune (il lui rapportait généralement 3.000 francs par an), ne fut pas tellement prisé des bouchers qui se livrèrent dès lors à la pratique de l'abattage clandestin (3).

Ceci dit, la première mention explicite indiquant la course du bœuf n'apparaît vraiment qu'en 1866 dans les archives de la ville d'Espéraza. Dans un registre de procès-verbaux tenu par le maire ou l'adjoint, on peut lire en effet que, cette année-là, un boucher s'est vu infliger une amende pour avoir laissé des jeunes gens poursuivre dans les rues un bœuf qui s'était échappé de l'abattoir. Même aventure survenue le 19 octobre 1868 à propos d'un bœuf appartenant à J.-P. Barrière (4). Autrement dit, ce genre de divertissement était interdit à Espéraza sous le Second-Empire, soit pour ne pas troubler l'ordre public, soit pour éviter tout risque d'accident (5). Après la guerre de 1870, les courses de bœufs durent être autorisées car le registre de procès-verbaux cité plus haut ne fait plus mention d'infractions à ce sujet.

Nous croyons pouvoir déduire des notes qui précèdent que la course du bœuf, telle qu'elle est connue dans le folklore espérazanais, trouve ses origines dans une époque relativement récente pouvant se situer, à notre point de vue, entre 1837 et 1850. Il ne nous paraît pas erroné de penser qu'un jour une bête, qu'un boucher faisait courir sous la halle pour la « chauffer » un peu, rompit son lien et se sauva, galopant dans les rues sans savoir où aller, entraînant dans son sillage des personnes qui voulaient la rattraper et qui, se prenant au jeu, trouvèrent cette poursuite imprévue divertissante et décidèrent, en accord avec les bouchers, de la répéter de temps en temps. Ainsi naquirent vraisemblablement les courses de bœufs à Espéraza.

2°) L'HISTORIQUE :

D'après les divers et nombreux témoignages que nous avons pu recueillir et confronter (6), l'histoire de la course du bœuf à Espéraza peut schématiquement se diviser en 3 périodes principales ; à savoir :

— des origines aux environs des années 1880-1890, les bouchers, cédant aux sollicitations de la population, lâchent de temps à autre une bête remarquée par sa robustesse et son tempérament combatif. Cela se déroule généralement sur la place, aux approches de l'abattoir. Bien souvent l'animal, que ne retenait qu'un lien rudimentaire, s'engouffre dans les rues adjacentes et galope tête baissée un peu à la manière des taureaux lâchés dans les rues de Pampelune pour la fête de la San-Fermin. La jeunesse court soit devant soi derrière la bête en l'excitant par la voix et par le geste,

essayant de lui attraper la queue ou, pour les plus téméraires, de la monter. Cette cavalcade assez sauvage et presque spontanée dut occasionner pas mal d'accidents et de désordre car, très vite, on retint désormais le bovidé par une solide corde que l'on dévidait ou raccourcissait selon les aléas de la poursuite.

— de 1890 à 1914, la course du bœuf s'institutionnalise et adopte, en quelque sorte, une règle du jeu et un certain cérémonial. Chaque fois qu'un boucher va tuer une bête d'une taille sortant un peu de l'ordinaire, il est tenu, s'il veut vendre sa viande et ne pas passer pour un « rénégat », de la faire courir auparavant dans les rues de la localité. L'opération ne se déroule plus devant l'abattoir, mais à partir de la remise du boucher où l'animal, une fois acheté et transporté, attend son heure dernière. On lui passe alors une longue corde autour du cou, on lui place une cocarde de couleur entre les cornes (7) et on le lâche brusquement dans la rue où une foule nombreuse et gesticulante l'attend pour l'escorter et le faire courir jusqu'au lieu d'abattage. Ce genre de « corrida » se déroulait plusieurs fois par mois et suscitait un engouement que l'on peut difficilement imaginer aujourd'hui.

La course du bœuf constituait le clou des fêtes de la Saint-Michel. Le jour choisi, qui était attendu avec l'impatience que l'on devine, on lançait sur la place un ou plusieurs animaux, soit tenus en laisse, soit attachés au tronc d'un arbre. On veillait toujours à ce que la corde présente une longueur suffisante pour permettre au bœuf de courir sans entraves jusqu'aux quatre coins de la place. On variait parfois le spectacle en suspendant aux branches basses des platanes des mannequins de paille, en tirant des pétards ou en introduisant de véritables charlotades.

— de 1914 à 1940, les lâchers « sauvages » faits individuellement par les bouchers vont en s'espaçant. Cela tient au fait qu'Espéraza est devenue une cité industrielle importante, dotée d'une population en constante augmentation, ce qui a pour résultat direct un certain enrichissement des classes sociales et une plus grande consommation de viande. Les bouchers sont débordés et n'ont plus le temps de passer une demi-journée à faire courir le bœuf (8). Et puis les ouvriers ne peuvent plus quitter leur travail aussi facilement qu'autrefois.

Seule demeura solidement implantée la traditionnelle course de la Saint-Michel que l'on rehausse avec des manifestations taurines qui ne manquent pas d'envergure et d'éclat (9). Mais ces changements portent déjà en eux le germe de leur proche disparition. La crise économique des années 1930, les troubles politiques, la guerre, l'occupation et le déclin irrémédiable de la chapellerie porteront un coup fatal à la course du bœuf, d'autant, comme le remarque à juste titre M. Gibert, que de nombreux éléments étrangers (principalement des espagnols, des italiens et des portugais) sont venus se mélanger au noyau de la population autoch-

tone, imprimant ainsi des modifications sensibles dans les mœurs et les usages. Aux lendemains euphoriques de la Libération succédèrent, à Espéraza, des jours particulièrement sombres ; les faillites se suivirent, le chômage régnait et personne n'avait plus guère le cœur à rire. Les dernières courses de bœufs eurent lieu vers 1947.

3°) LE DÉROULEMENT :

L'élément primordial de la course du bœuf réside dans le degré et la durée de combativité de l'animal choisi. Ainsi, certains bœufs, lâchés dans la rue au milieu des cris et des horions, prennent peur et se réfugient craintivement dans le moindre recoin, refusant obstinément d'avancer. D'autres, aux allures moins belliqueuses, trompent les prévisions et se montrent des combattants actifs. Il y en a qui, malgré les coups de cuir sur le museau et les bourrades dans les côtes, demeurent imperturbablement sereins, cheminant paisiblement vers l'abattoir sous les jurons d'une foule exacerbée. Il y a enfin les coléreux et les vindicatifs, les rusés même qui, sitôt dehors, se ruent furieusement sur les gens et font rapidement le vide autour d'eux, bavant et piaffant d'impatience. Dans ce cas-là, la course peut durer des heures et laisser même sur le carreau quelque blessé victime de sa témérité.

Lorsque les bêtes sont particulièrement violentes et d'une force peu commune, il arrive que la corde casse, occasionnant une panique générale bien compréhensible. Certains bœufs réussissaient parfois à distancer leurs poursuivants et à s'enfuir pour de bon, fuyant éperdument les rues et les hommes. On en a ainsi retrouvé plusieurs jours après à Campagne-les-Bains, à Fa et même à Puivert ! Il nous a été rapporté qu'un jour un de ces animaux se réfugia dans le couloir de la maison de Stanislas Gibert, qui tenait un café sur le quai (angle avec la rue Gambetta) au début de ce siècle. Tout le monde se précipita au premier étage où la bête, affolée, voulut les poursuivre. Heureusement que le corridor trop étroit, la coinça et lui interdit d'aller plus avant. Mais le bœuf ne voulut pas non plus reculer et demeura obstinément dans sa position. Ce n'est que tard dans la nuit, après de longues heures d'efforts, qu'on parvint non sans mal à déloger l'animal (10). Il y en eut d'autres qui envahirent des cours intérieures, des jardins, voire des magasins, donnant lieu à maintes anecdotes qui sont venues alimenter la tradition orale espérazanaise.

Quand le condamné est enfin arrivé à l'abattoir, le boucher propriétaire le saigne devant tous les poursuivants rassemblés. Il n'est pas rare de voir alors plusieurs personnes présentes tendre un verre sous le cou de l'animal, juste à la pointe du couteau du tueur, afin de recueillir le sang et le boire d'un seul trait. Il paraît que ce genre de médecine, qui peut sembler de prime abord assez barbare, donnait force et vigueur à qui l'ingurgitait ! Un verre, sur une étagère au-dessus du bassin, était toujours à la disposition de l'amateur. Le foie constituait la partie la plus

prisée et le boucher le vendait à prix d'or, surtout si le bœuf s'était montré lutteur valeureux. Les jours de fête, la jeunesse le mangeait dehors, après l'avoir fait cuire au-dessus d'un feu de sarments.

Il convient de signaler que les bœufs que l'on fait courir pour la Saint-Michel ne sont pas toujours tués à l'issue du spectacle. La course n'a pas, ce jour-là, l'aspect spontané, éminemment populaire, voire quelque peu anarchique, des autres fois. De nombreux étrangers à la région sont venus y assister, on a mis des balles de paille pour barrer les rues, les gendarmes tiennent à l'écart les curieux. Le programme est réglé d'avance et les cocardes piquées entre les cornes suscitent bien des convoitises au milieu des cris, des rires et des applaudissements. Parfois des razetteurs professionnels sont invités. Dans un après-midi, on arrive à lâcher à tour de rôle une bonne demi-douzaine de bêtes et il est rare qu'elles puissent s'échapper. Parfois les courses ont lieu aux arènes (11).

Surtout avant 1914, un boucher qui n'aurait pas fait courir un bœuf avant de le tuer s'attirait la réprobation générale. Il y avait même des ménagères qui boudaient son magasin. Ainsi, notre grand-tante paternelle, morte il y a 5 ans à l'âge de 82 ans, nous disait souvent : « En çô de X... il cal pas anar crompar de vianda, a pas jamai volgut far corre le biôu ! »

4°) CONCLUSION :

MM. Urbain Gibert et René Nelli ont vu, dans la course du bœuf telle qu'elle se pratiquait à Espéraza, la survivance d'une certaine mystique païenne liée en secret à l'âme même de l'homme d'Oc. Nous le pensons aussi, mais nous croyons qu'en outre cette sorte de divertissement, quasiment unique en terre d'Aude, est le reflet type d'un aspect bien particulier du comportement espérazanais, prompt à braver le danger et y trouver si possible matière à distraction. Il ne s'agit là d'ailleurs que de la manifestation d'une volonté générale d'oublier les tracas de la vie quotidienne. En créant un climat d'affrontement entre l'homme et la bête, la population se défoulait, faisant fi des contraintes sociales, familiales, professionnelles ou autres.

N'oublions pas qu'une course de bœufs, avant 1914, était un véritable événement local qui reléguait au second plan les affaires les plus urgentes ! L'annonce d'une course se répandait dans la cité comme une traînée de poudre. La vie semblait se figer pour laisser place à la poursuite. Toutes les portes des maisons étaient ouvertes pour permettre à quiconque de pouvoir s'y réfugier. Le « cuèr » était sorti (12) et les cordes déroulées. La foule se pressait devant la boutique, l'étable ou la remise du boucher. Les ouvriers abandonnaient les ateliers et il arrivait que des enfants s'échappent de l'école ou refusent de s'y rendre. Les vieux se tenaient derrière les fenêtres et les plus jeunes dans les rues.

Il y avait les « mordus » inconditionnels, les passionnés de ces courses, Espérazanais madrés à la poigne solide et aux jambes agiles, qui ne

manquaient jamais de conduire et diriger la poursuite. Tout cela se déroulait dans une espèce de communion fiévreuse, d'exaltation désordonnée dont le caractère un tantinet sauvage devait étonner le témoin étranger.

Aujourd'hui encore, le souvenir de ces courses est demeuré extrêmement vivace. Leur évocation, toujours abondante et colorée, fait briller une flamme dans l'œil des vieux. L'on réalise alors que la disparition de la course des bœufs fut un des éléments matérialisant la fin d'une façon de vivre à Espéraza, le crépuscule d'un monde ténu et familier dont la nostalgie hante encore bien des habitants. Combien il est vrai que la roue du temps ne fait jamais de marche en arrière !

Jean Fourié.

NOTES

(1) Cf. Jean Fourié : « *Notes historiques et documentaires sur la ville d'Espéraza* » (Espéraza, Impr. Jean Bardou, 1973) - cf. page 101.

(2) Le tarif institué en 1837 était le suivant : 1,25 F pour un bœuf, 1 F pour une vache, 75 cm pour un veau, 35 cm pour un mouton, 20 cm pour un agneau. A cette époque, on abattait par an environ 18 bœufs, 18 vaches, 15 veaux, 300 moutons et 100 chevreaux.

(3) Un long procès, qui dura de 1867 à 1874, opposa quatre bouchers d'Espéraza au conseil municipal concernant l'acquittement de P.V. infligés par le garde-champêtre pour des bêtes tuées hors de la halle communale.

(4) Sous le Second-Empire, il y avait cinq bouchers à Espéraza : Jean Pierre Barrière dit « Sarraille », Jean Marguerite Guiraud, Louis Alard, Daniel Beyt et Pierre Igounet dit « Rebelle ».

(5) A cette époque, le maire d'Espéraza était l'avocat Arnaud Debosque, fervent bonapartiste et réactionnaire notoire, homme le plus fortuné de la commune. Les rassemblements dans les rues et lieux publics avaient déjà été interdits sous la Monarchie de Juillet (cf. délibération du conseil municipal en date du 4 février 1832). Toutefois, nous n'avons retrouvé à la mairie aucune trace d'une délibération ou d'un arrêté visant l'interdiction des courses de bœufs. A signaler simplement une délibération de l'assemblée communale du 6 janvier 1867 décidant une surveillance toute particulière de l'abattoir et des conditions d'hygiène.

(6) Nous tenons notamment à remercier pour leur aide bénévole : Mme Marie Rose Déramond (74 ans), M. Grassaud (79 ans), Mme Marinette Chatelus (72 ans), Mme Bernardine Carbonnel (87 ans), M. Marius Cros (72 ans), M. Savinien Alibert (81 ans), sans oublier les membres de notre propre famille.

(7) Chaque boucher avait des cocardes de couleur différente, et cela jusqu'aux veilles de la deuxième guerre mondiale. Celui qui parvenait à enlever la cocarde s'essayait souvent à la repiquer entre les cornes. Ensuite, il l'épinglait au revers de sa veste.

(8) Vers 1930, la population d'Espéraza frôla les 5.000 habitants. La chapellerie employait un nombre très important d'ouvriers et il y avait du labeur pour tous. La haute vallée de l'Aude traversait une ère de prospérité sans précédent. Les gens avaient tout naturellement pris l'habitude de manger davantage de viande et les bouchers en venaient à abattre plusieurs bêtes à cornes par semaine ; s'il avait fallu toutes les faire courir, personne n'aurait pû tenir le rythme ! L'aisance entraîna un changement notable dans les mœurs et les bouchers, pas plus que la population active, n'avaient le temps de se livrer à ce genre de distraction. D'ailleurs, ainsi que le remarque fort justement Urbain Gibert, les causes de la disparition de la course du bœuf étaient complexes, le modernisme en étant la principale avec le bitumage des rues et le passage de plus en plus fréquent de véhicules automobiles.

(9) Un club taurin, regroupant tous les « aficionados » de la contrée avait été fondé à Espéraza vers les années 1930 par Marcel Senty.

(10) Cette anecdote nous a été confirmée par le docteur André Nègre, petit-fils de Stanislas Gibert.

(11) Les arènes furent tout d'abord installées sur le foirail, là où se trouve le lotissement actuel du plan Doutre, puis elles émigrèrent à l'emplacement actuel du terrain de camping.

(12) Il existait plusieurs sortes de « cuir » pour exciter les bœufs. Il y avait celui fait d'une peau de bœuf non tannée entourant un fagot. Il y avait celui confectionné à l'aide d'une peau solidement roulée sur elle-même et ficelée par des lanières ; on le trempait ensuite dans l'eau pour, qu'en séchant, il devienne plus dur et plus résistant. Il y avait aussi des « cuèr » de fortune constitués d'éléments divers hâtivement assemblés. Ces « cuirs » étaient déposés chez le boucher, chez un meneur de course ou chez un « mordu » particulièrement populaire.

NOTES DIVERSES DE FOLKLORE ESPÉRAZANAIS

Le folklore espérazanais a déjà suscité plusieurs études (1) auquelles nous voudrions adjoindre un certain nombre d'éléments d'information complémentaires qui pourraient contribuer à faire connaître d'une manière plus intime et plus familière divers aspects traditionnels ainsi que les habitudes de la vie quotidienne en cette cité de la haute vallée de l'Aude.

Reconnaissons cependant qu'une partie de ces notes ne présente aucune originalité notable et n'apporte qu'un exemple local précis de traditions ou modes d'existence propres à plusieurs contrées occitanes. Ainsi, il y a encore une trentaine d'années, il n'était pas rare que, les soirs de printemps ou d'été, la jeunesse se réunisse sur la place et, après des conciliabules fort animés, décide d'aller « faire la sérénade » devant la maison d'une jeune fille. Pour cela, on attendait que la personne objet de cet hommage soit rentrée chez elle et, si possible, couchée. Les garçons, qui avaient mûrement préparé leur coup, arrivaient alors à pas feutrés, s'installaient dans un coin obscur de la rue et commençaient leur concert vocal.

Il y avait là des adolescents de 12 ou 14 ans, mais surtout des jeunes de 18 à 20 et même parfois des adultes, surtout quand ces derniers possédaient des belles voix et connaissaient un répertoire varié. Les chansons démarraient en sourdine et, au fur et à mesure, chacun essayait de se surpasser, s'efforçant de conférer au chœur ainsi improvisé un caractère le plus homogène possible. On chantait généralement des airs populaires très connus, des sérénades ou des complaintes du genre « Le rossinhol s'en es anat », « Les Ermites », « La Janeton » ou « Mon petit oreiller », rarement des chansons modernes ou à la mode du jour. Le « rétro » était de rigueur.

---

(1) Cf. Urbain Gibert : *« Eléments d'ethnographie espérazanaise : la course du bœuf »* (in « Folklore », N° 122, été 1966).

Urbain Gibert et Jean Guilaine : *« Une tradition carnavalesque de la haute vallée de l'Aude : les Ermites »* (in « Folklore », N° 119, automne 1965).

Jean Fourié : *« Notes historiques et documentaires sur la ville d'Espéraza »* (Espé, raza, Impr. Bardou, 1973).

Jean Fourié : *« Notes sur les coutumes et la vie quotidienne dans l'industrie chapelière de la haute vallée de l'Aude au début de ce siècle »* (in « Folklore », N° 157, printemps 1975).

Jean Fourié : *« Notes complémentaires sur la course du bœuf à Espéraza »* (in « Folklore », N° 171, Automne 1978).

Jean Fourié : *« Notules sur l'industrie du bois dans la haute vallée de l'Aude au XVIIIe siècle »* (in « Folklore », N° 167, automne 1977).

La belle n'ouvrait pas toujours sa fenêtre mais on devinait, à des froissements de rideaux ou des lueurs qui ne trompaient pas, qu'elle observait la rue, essayant de reconnaître les chanteurs parmi lesquels se trouvait bien souvent son galant ou son fiancé. Tout l'art et le piment du jeu résidait justement dans le fait que les choristes faisaient des prodiges, non seulement pour dissimuler leur visage dans l'ombre, mais parfois pour masquer leur voix.

Par les chaudes nuits de mai ou de juin, il arrivait que de tels concerts, au demeurant fort romantique, durassent plusieurs heures, couvrant un répertoire des plus éclectiques. Leur mission accomplie, les garçons repartaient aussi subrepticement qu'ils étaient venus et se retrouvaient dans un café afin d'étancher une soif bien compréhensible. A noter que les parents de certaines filles apportaient parfois à boire aux chanteurs.

Dans la mesure du possible, les sérénades se déroulaient le soir du jour marquant l'anniversaire ou la fête de la jeune fille choisie, uniquement à la belle saison. Quelques récitals spontanés s'organisaient parfois lors des fêtes de Carnaval ou à l'occasion d'une quelconque manifestation typiquement locale. On nous a précisé que les plus belles sérénades avaient eu lieu à Espéraza avant la dernière guerre mondiale, du temps de l'âge d'or de la chapellerie.

Un orphéon existait d'ailleurs depuis le début de ce siècle. Il était composé de nombreux éléments et de voix remarquables. On ne trouvait là que des hommes d'âge mûr qui aimaient se retrouver, après souper, dans la salle du café des sports où, autour de quelque verre, ils chantaient des heures entières entraînés par la superbe basse d'Etienne Audouy, le maître de céans. On y entendait de très belles chansons, interprétées avec cœur et vaillance. Ce n'est que largement passé minuit que ces joyeux compères se séparaient. Il va sans dire que la télévision a tué tout cela, et bien d'autres choses encore !

Parmi les coutumes inhérentes aux fêtes de fin d'année, il convient de signaler la charmante habitude du réveil en fanfare de la population le matin du premier de l'an. Ce jour-là, dès 6 h du matin, les jeunes composant la clique de l'harmonie municipale donnaient une aubade dans les rues, façon originale de présenter leurs vœux. Espéraza étant d'une superficie assez étendue, nos musiciens se produisaient dans chaque quartier, recueillant les dons que les habitants ne manquaient pas de leur offrir. La cérémonie se poursuivait jusque vers 8 h du matin après quoi les instrumentistes se réunissaient dans un café où ils mangeaient les denrées qu'ils avaient récoltées au cours de leur tournée. Les musiciens jouaient à cette occasion des airs typiques ou des morceaux qui leur étaient demandés. A signaler que cette tradition, abandonnée depuis de nombreuses années, a été reprise en 1978 par l'ensemble musical des Hauts de l'Aude.

Jusqu'à ce que la télévision ne vienne bouleverser nos modes d'exis-

tence, il existait à Espéraza, comme dans bien d'autres communes, ce que l'on appelait « le tour de ville ». Il s'agissait d'un itinéraire particulier que suivaient garçons et filles pour se promener à travers les rues de la ville. Dès les premiers signes de la belle saison, quand elle rentrait le soir du travail, la jeunesse se livrait au rite du « tour de ville ». Par bandes de huit ou dix (parfois plus), disposés en un ou deux rangs compacts, ils partaient de la place et, par les rues de la République, Victor Hugo, Gambetta et Voltaire, revenaient à leur point de départ.

Les filles se tenaient par la main ou allaient bras dessus bras dessous, bavardant et riant, regardanf au passage les vitrines de quelque commerçant, saluant joyeusement d'autres groupes, pouffant quand un élément isolé du sexe opposé s'aventurait parmi elles. Les garçons se montraient généralement plus discrets et plus réservés. Ils fumaient, discutaient travail, rugby ou études, s'arrêtant parfois au café du Commerce ou au café Alard, retrouvant là d'autres amis autour d'un apéritif ou d'une bière.

L'été, ces promenades rituelles duraient facilement jusqu'à 11 h du soir et une bonne moitié de la population flânait ainsi dans les rues, profitant de la fraîcheur du soir, respectant le sens giratoire établi. Les gens plus âgés, dès le souper achevé, sortaient sur le pas des portes où ils se joignaient aux voisins, déjà installés sur un banc ou des chaises basses.

Au cours de ces allées et venues autour du centre ville, il arrivait fréquemment qu'un groupe de garçons croisât ou rencontrât un groupe de filles. Aussitôt on assistait à une belle bousculade ponctuée de cris et de rires. Les garçons en profitaient, surtout quand il faisait nuit, pour pincer ou embrasser leurs compagnes, quand ils ne les poursuivaient pas dans les rues en joyeuses galopades. Cependant, il était rare que des garçons se promènent ouvertement avec des représentantes du sexe opposé, et vice-versa. Au début des années 1950, il est curieux de noter qu'on était encore à cheval sur un certain aspect de la morale et des règles de la vie en communauté ; la séparation des sexes en constituait la matérialisation la plus facilement décelable. Il faut dire que les mœurs et les modes d'existence ont beaucoup changé depuis cette époque pourtant très récente. Aujourd'hui, à Espéraza, garçons et filles ne font plus « le tour de ville », chacun préférant rester chez soi à regarder la télévision, faire de la moto, jouer au flipper au café ou vaquer à quelqu'autre occupation.

Ce qui m'a toujours étonné, à Espéraza, c'est l'importance de la vie des quartiers. Ces « barris » n'étaient pas toujours délimités par des données topographiques ou par le fait d'appellations issues de la tradition orale. C'est surtout chez les enfants (entre 6 et 14 ans) que la notion de quartier se trouvait la plus solidement implantée, et pour des zones d'habitation qui ne correspondaient pas toujours aux limites attribuées par les grandes personnes. Ainsi, chaque bande d'enfants s'identifiait bien

souvent à un quartier. Il y avait la bande du sol (ou de « l'lèra »), celle de la Place, du Plô, du Cazal, du Maroc, de la Gare, du plan Doutres, du Boulevard, etc...

Chaque bande avait son organisation propre, son quartier général, son terrain de chasse, ses habitudes de clan et, bien entendu, gardait jalousement ses frontières. Il arrivait, certains jeudis, que la guerre éclatât entre ceux de la Gare et ceux de la Place, par exemple. Intervenait alors le jeu des alliances et la bataille faisait rage, souvent en terrain neutre et toujours au déplaisir des adultes qui devaient ensuite réparer quelque vitre brisée, un lampadaire cassé ou un panneau arraché. Parfois les combats se déroulaient dans les collines, à la « Montagne rose », au « Breilh » ou à la « Forêt des pins ».

Les enfants n'étaient pas les seuls gardiens de la notion de quartier. Peu ou prou, tous les habitants contribuaient à conserver à leur rue ou leur place son originalité et sa marque distinctive. Jusqu'à la chute définitive de la chapellerie, les quartiers avaient leur fête et nous nous souvenons encore de celles qui se déroulaient au Plô ou à la Gare, fêtes toutes simples et éminemment populaires dont le point culminant se trouvait atteint avec la course en sac ou en tonneau et le décrochage avec les dents d'une pièce de monnaie placée au dos d'une poêle préalablement noircie. Une variante consistait à attraper du bout des lèvres un billet de banque étalé sur un plat de crème. Il y avait aussi les mâts de cocagne et le concours de pétanque ou de pêche. Un bal clôturait toujours ces rassemblements amicaux.

Les quartiers étaient des personnes vivantes, dotées d'une mentalité et d'une psychologie particulière. Au Sol, c'était le royaume du forgeron. Sur cette petite place, où l'on battait autrefois le blé au fléau, le maréchal-ferrant régnait en maître. Dès 6 h du matin, chevaux, mulets et charrettes faisaient la queue dans l'attente d'une réparation ou d'un ferrage. On y vivait donc au rythme de la forge et le bruit lourd du marteau-pilon marquait les heures. Au quartier de la Gare, le passage des trains et des michelines, ainsi que le défilé des voyageurs, réglait méticuleusement l'emploi du temps. Le Plô avait le privilège d'abriter le stade municipal et son cœur battait les jours des rencontres sportives. A la Place, on était généralement conservateur ; c'est là qu'habitaientles plus vieilles familles de la cité et les principaux patrons chapeliers ; le quartier s'animait singulièrement les jours de fête et de marché. Au Cazal, on vivait au gré des saisons et dans le travail de la terre. Quant aux gens du Maroc, de l'autre côté de l'Aude, ils étaient un peu considérés comme des étrangers, d'autant qu'ils logeaient dans un lotissement récemment construit (actuelle cité Sarraut édifiée durant l'entre deux guerres).

Nous voudrions maintenant aborder les manifestations d'un folklore plus ancien. Jusqu'à la fin du XIXe siècle se pratiquait à Espéraza, en principe pour la Saint-Jean ou aux alentours de cette date, la procession saisonnière de la croix du calvaire. Cette pieuse habitude avait pour but

d'attirer la protection divine sur les récoltes. Cette procession dite « des moissons », dont seules de très vieilles personnes ont gardé le souvenir à Espéraza, se déroulait de l'église jusqu'au sommet de la colline dominant la ville au Nord-Ouest et appelée « Montagne du Calvaire ». En ce lieu s'élève d'ailleurs une croix de ciment érigée là depuis plus de 100 années (probablement à l'occasion d'une mission) et vers laquelle se dirigeait le cortège. La pente était rude mais tout le monde, depuis le curé jusqu'au dernier paroissien, la gravissait bravement en chantant des cantiques. Arrivé au sommet, le clergé bénissait la ville ainsi que les vignes, les champs et les villages environnants. Il nous a été rapporté que ces processions disparurent vers 1905, lors du vote des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il est enfin un épisode de l'histoire locale où la réalité s'apparente à la légende, transformant un fait d'actualité en élément susceptible de s'intégrer au domaine folklorique. Nous voulons parler du fameux épisode de la « banda dels volurs », véritable western qui eut pour cadre le haut Razès dans les dernières décennies du siècle passé. Une bande de voleurs ou, plus exactement, de contrebandiers vint, aux alentours de 1880-1885, établir ses quartiers dans une ferme abandonnée, au-dessus de la rive droite du Faby, entre Espéraza et Fa. Une vague de peur collective gagna alors les populations et les voleurs devinrent responsables d'une multitude d'incidents ou de faits inexpliqués auxquels, bien entendu, ils n'avaient presque jamais pris part.

Si des fruits, des volailles, des bouteilles de vin ou des salaisons disparaissaient, on accusait aussitôt les « voleurs » ; c'était eux qui faisaient grincer les portes la nuit, éteindre les réverbères, qui marchaient dans les greniers, visitaient les caves, dévastaient les jardins, donnaient la grippe ou le coryza !... Une psychose collective s'abattit sur la cité et la région avoisinante. Les responsables, qui n'étaient finalement que de pauvres hères, quittèrent un beau jour le pays pour des cieux plus cléments après qu'une partie de la bande se fut fait prendre en son repaire par la gendarmerie à cheval. Depuis ce jour, l'endroit est appelé « la bôrda dels volurs » et ma grand-mère me la montrait toujours du doigt en se signant. Après ces événements, combien de générations d'enfants ont été nourries de récits plus ou moins imaginaires ayant pour thème ce mystérieux épisode de notre histoire locale et menacés par leurs parents d'être conduits à la « bôrda dels volurs » s'ils n'étaient pas sages.

Voilà comment, dans un passé encore proche, vivaient les gens d'Espéraza !

Jean Fourié.

IL Y A PLUS D'UN SIÈCLE,

à travers les Corbières, avec Blanchot de Brénas, le "père" du Curé de Cucugnan

(SUITE)

●

Le Curé de Cucugnan : Nous voici au Curé de Cucugnan, alors que tant de critiques, d'ailleurs en faisant parfois de grosses erreurs, se sont penchés sur ce brave curé, il est sans doute bien prétentieux de croire qu'il y ait encore quelque chose à dire ? Et pourtant !...

Disons tout d'abord que chacun connaît le Curé de Cucugnan d'Alphonse Daudet, et dans les pays d'Aude « Lou Sermou dal Curat de Cucugna », d'Achille Mir.

Le Docteur Charles Pélissier (La Vérité sur le Curé de Cucugnan, Cigalo Narbouneso, 1914), le Docteur Paul Albarel (L'Inventeur du Curé de Cucugnan. Brieu, Narbonne, 1927), l'abbé Joseph Salvat (Œuvres complètes d'Achille Mir. Tome III. Bonnafous, Carcassonne, sans date. Edition du centenaire. Tome I, 1922. Tomes II et III sans date) et plus récemment Jean Lesaffre (Revue : La France latine, n° 43, 49, 51, 1970-1972) ont fait d'excellente façon l'historique du conte languedocien dont les adaptations principales sont :

1) Blanchot de Brenas. Le Sermon du Curé de Cucugnan. La France Littéraire. Lyon. 30 avril 1859.

2) Hercule Birat. Sermon du Père Bourras. Poésies Narbonaises. Narbonne. Caillard. 1860. Tome II (p. 483). Le Docteur Charles Pélissier démontre que cette version en vers français a été faite avant 1857.

3) Lou Cascarelet (Roumanille). Lou Curat de Cucugnan. Armana Prouvençau. 1867. (Ecrit avant cette date).

4) Alphonse Daudet. Le Curé de Cucugnan. Journal « L'événement », 20 octobre 1866 et « Lettres de mon Moulin », 1869.

5) A. Fourès. Traduction du Sermon du Père Bourras, en vers languedociens. « Lo Gril » de Toulouse. 1892.

6) A. Mir. Lou sermou dal Curat de Cucugna, en vers languedociens. Carcassonne. Pomiès. 1884.

7) Aymet. Sermou dal Curat de Cucugna, non imprimé, couronné au Concours de la Société des Langues romanes.

8) Docteur Frédéric Estre. Sermou dal Curat de Cucugna. Strasbourg. 1888. Reproduit par le journal « Le Troun de l'Er » de Marseille.

9) André Lagarde. Les lettres de mon Moulin, de A. Daudet, traduction en langue d'oc. Toulouse. 1970.

10) Norbert Mounié. Le Sermon de l'abbé Marti, curé de Cucugnan, d'A. Mir, traduit en vers français (dans Cucugnan, village que j'aime, de Marcel Baillat. Perpigan, 1977) (12 bis).

Roumanille termine son conte en disant qu'il tient l'histoire d'un « bon compaire » et A. Daudet, en conclusion du sien, écrit qu'il tient l'histoire de Roumanille qui la tenait lui-même d'un autre bon compagnon. Blanchot de Brenas écrivit au Rédacteur de « L'Evénement » et demanda, en vain, des dommages-intérêts pour plagiat, Roumanille ayant dit qu'il tenait le conte de son grand-père, qui le tenait du sien ; et que ces contes sont les contes de tout le monde. Dans l'Almanach Provençau de 1869, Gui de Mountpavoun (Mistral), dans un entrefilet écrit que Cascarelet (Roumanille) ignorait le texte paru dans « La France Littéraire », et que, s'il l'avait su, il aurait nommé Blanchot de Brenas. Ajoutons qu'en 1914, le Mercure de France consacra une longue étude au Curé de Cucugnan où il est question de propriété littéraire et de plagiat !!!

Mais, il s'agit là de créations littéraires et, si, comme le dit l'abbé Salvat, « Les versions en prose provençale de Roumanille, en prose française d'Alphonse Daudet, en vers languedociens d'Achille Mir sont trois chefs-d'œuvre », il serait tout de même excessivement intéressant de connaître dans sa version originale le récit en langue d'oc qui est à l'origine de ces créations.

Gaston Jourdane, dans sa « Contribution au Folklore de l'Aude », Paris. Maisonneuve et Carcassonne, Gabelle, 1900 » écrit (p. 123) : « Le premier thème de ce conte est essentiellement populaire : on le trouve en un dialogue dont quelques vers ont survécu. Le héros de l'aventure est le père Bourras dont le nom rime avec Ginestas et marque un indiscutable cachet d'origine. Donc le père Bouras fait un rêve, il se présente à la porte du Paradis :

— *Pan, pan, qui tusto debas ?*
— *Lou paire Bourras.*
— *Qual demandas ?*
— *De gens de Ginestas.*
— *Aici n'i a pas.*
Anats pus bas. »

Au Purgatoire, même réponse, mais à l'enfer :

— *Pan...* etc... *Ginestas.*
— *Dintrats, dintrats*
N'i en manco pas.

(12 bis) Cette étude avait été déjà adressée à la Revue lorsque M. Léon Cordes a publié, en graphie occitane normalisée, et avec une excellente présentation, « *Lo Sermon del Curat de Cucunhan* » d'A. Mir. Nous recommandons vivement à nos lecteur l'ouvrage de M. Cordes.

Et Jourdanne ajoute que c'est sur cette donnée que Birat a composé son « Sermon du Père Bourras ». Mistral, qui était venu à Narbonne, vers 1860 et avait été reçu par Birat, écrivit d'ailleurs au Dr Ch. Pélissier que Birat et Roumanille ont eu la même source ; et, dans son Trésor du Félibrige (1878-1886) au mot Ginestas, il insère les vers que Jourdanne a reproduits et dit : « Ce conte populaire a été mis en œuvre par Roumanille sous le titre " Lou Curat de Cucugnan " ».

Ouvrons ici une parenthèse, le Dr Ch. Pélissier dit qu'en 1867-68, il était au Petit Séminaire de Carcassonne, condisciple de J.-Baptiste Ruffié, neveu de Lin Ruffié, curé de Cucugnan de 1855 à 1860, et que son camarade racontait le sermon de son oncle ; par conséquent, le sermon aurait bien été fait à Cucugnan, de même l'abbé Salvat précise que Blanchot de Brenas « au cours d'un voyage dans les Corbières, entendit raconter ce sermon spirituel effectivement prononcé dans l'église de Cucugnan (Aude) par le curé du village de cette époque, l'abbé Lin Ruffié. Il le reproduisit dans « La France Littéraire ». Il confirme ce renseignement au cours d'une conférence faite à Carcassonne en février 1952 citant l'anecdote du neveu rapportée par le Dr Charles Pélissier. Tout cela est fort bien, mais si nous nous rapportons au texte paru dans « La France Littéraire », il y a erreur manifeste, car Blanchot de Brenas est formel : « ... L'anecdote n'a pas eu lieu à Cucugnan... ce nom a été pris au hasard... » (18). Peut-être, et l'hypothèse a été émise par le Dr Ch. Pélissier, l'abbé Ruffié s'était-il inspiré de ce récit populaire dans les Corbières, puisqu'il avait été conté à Blanchot de Brenas, pour en faire lui-même un sermon ? Birat n'ayant publié sa poésie qu'en 1860 (aucune publication antérieure n'est indiquée par G. Jourdanne : Bibliographie languedocienne de l'Aude, Carcassonne, 1896) on peut dire que c'est Blanchot de Brenas qui, le premier, a publié une version de conte. Pouvait-il accuser Roumanille de plagiat ? Pour le thème lui-même : non, car ce thème appartient au fonds commun des contes populaires, ainsi que le dit Roumanille, et comme nous le voyons avec Jourdanne ; thème dans la droite ligne de ces sermons facitieux dont le style très libre assurait un succès certain (14), mais pour la création littéraire elle-même, oui, puisque Roumanille parlait de Cucugnan, invention de Blanchot de Brenas.

Où le conteur des Corbières, interlocuteur, situait-il la scène ?... Nous l'ignorons, mais probablement dans un village des environs. Nous avons maintes fois remarqué que dans les contes et légendes transmis oralement, le conteur, pour donner plus de vivacité à son récit, localise dans

---

(13) Peut-être l'a-t-il pris à cause de sa consonnance un peu particulière, ce qui lui permet de jouer sur le mot : Cu... Cu... gnan ?...

(14) Citons en exemple :

Lou sermou deu Curé de Bideren. Très populaire en Béarn. Mélange de français, latin, béarnais. Les relations entre « gouyatz » et « gouayates » en font le thème principal (XVIIe siècle).

Lou sermoun de Moussu Sistre (abbé Fabre). Sermon sur l'impureté et l'ivrognerie (XVIIIe siècle).

la région immédiate ce qu'il a recueilli ailleurs. Remarquons aussi que Marti et Cucugnan ne riment pas, alors que Bourras et Ginestas sont bien dans la ligne directe des récits à sève populaire, on aime « las rimatorias » (rimes ou assonances). Ex. : Passi per mon prat, mon conte es acabat. Mais autre chose : le Docteur Albarel note qu'un Dominique Antoine Bourras, né le 15 mars 1787 fut curé à Luc-sur-Orbieu (localité distante d'une quinzaine de kilomètres de Ginestas) de 1830 à 1840 ! Ceci étant dit, est-il hasardeux d'avancer ? :

— Le thème du sermon fait partie du fonds populaire des contes des pays d'oc.

— Au XIXe siècle, un conteur facétieux tire profit de l'existence dans la région de Ginestas d'un curé Bourras pour avoir à la fois la « rîmatoria » et la localisation du récit. Son sermon, en vers languedociens, ne manque pas de saveur, c'est celui qui est cité en partie par Jourdanne et Mistral, traduit par Birat.

— Mais ce conte est connu aussi dans les Corbières, le « curat » devient le « rito », il s'appelle « Marti », nom très répandu dans la région. On le raconte à Blanchot de Brenas, en le localisant. Où ? Blanchot de Brenas de le dit pas, mais lui, le situe à Cucugnan dont le nom bizarre l'amuse. Il publie le récit en 1859.

— Ce conte plaît et est exploité par de nombreux auteurs sous son nouveau titre : « Sermon du Curé de Cucugnan ».

Pour notre Revue, qui aime bien remonter « aux sources » de toute tradition populaire, on voit tout l'intérêt qu'il y aurait à retrouver le texte primitif : celui dont Jourdanne et Mistral n'ont connu que quelques vers. Je ne sais si cela sera possible. Mais pourquoi ne pas le tenter ? (15)

Folklore pose donc les questions suivantes :

— *Un de nos lecteurs connaît-il le texte primitif du Sermon du Père Bourras ?...*

— *Connaît-on des sermons analogues relevés en dehors ou en pays audois ?...*

U. Gibert.

(15) Bien que leurs efforts n'aient pas été couronnés de succès, je remercie bien vivement mes amis MM. Guy Rancoule, de Ginestas, et Paul Tournié, de Luc-sur-Orbieu, qui ont bien voulu enquêter à ce sujet dans leurs localités respectives.

NOTES ET DOCUMENTS

La Seigneurie de Saint-Rome et les tribulations de la citoyenne Sarraut, veuve Delassus - Un inventaire de 1802.

La citoyenne Sarrot vivait sur le domaine de Saint-Rome, à l'ouest d'Alzonne (Aude), avec son frère qui était à la fois prieur et seigneur de Saint-Rome. Déjà au XIVe siècle, Saint-Rome ou Saint-Romain de Buzerens est mentionné comme église rurale (1). Le titulaire de cette église était présenté à l'Evêque du diocèse par la puissante abbaye bénédictine de Montolieu (2). Furent seigneurs de St-Rome : en 1697, Guillaume Cointel ; en 1759, le marquis de Lordat, et, en 1789 Sarrot, prieur de St-Rome.

Cette paroisse minuscule était vraiment une sinécure. Elle comportait 9 métairies, 3 situées sur le territoire de Bram, 3 sur celui de Raissac et 3 sur celui d'Alzonne. Dans le passé, les petites paroisses de ce genre étaient fort nombreuses. La merveilleuse chapelle de Sainte-Madeleine, sise à l'ouest de Pezens, en bordure de la route 113, est le dernier témoignage d'une paroisse qui existait bien avant 1269 (3). De même sur les terres de Saint-James, ferme située au nord-est d'Alzonne, se dressait une église paroissiale, dépendant elle aussi de la célèbre abbaye de Montolieu. Elle comptait 80 fidèles.

Cette église devait tomber en ruines en 1777 (4). A en juger par la tour bâtie à l'entrée de la ferme de Saint-Rome, il est certain que ce lieu fut, dans le passé, protégé et défendu. L'église était modeste comme il sied à une église rurale. La croix de pierre qui la sommait est conservée et fixée avec soin sur le faîte d'un hangard. Tout comme à Saint-James, le cimetière jouxtait l'église.

Un document nous apprend que Depayre, curé de St-Rome, présida le 16 août 1730 les obsèques de Monsieur Viguier, curé de Raissac-sur-Lampy. Ce même document porte la signature et la qualité de l'officiant, ainsi que celle de deux notables de la localité : A. Salva et P. Christaud (6).

Avant la Révolution, la vie du prieur et seigneur de St-Rome était,

selon toute vraisemblance, une vie de tout repos. En 1789, Sarrot habitait St-Rome quand survint la grande tourmente.

A cette époque, dans l'Aude comme ailleurs, de nombreux prêtres réfractaires se cachèrent dans les montagnes et essayèrent de passer en Espagne. Ce fut le cas notamment, pour l'un d'eux qui s'était cependant particulièrement illustré en réalisant un travail de titan (le percement de la route de la Pierre-Lys) et pour qui la charité avait tenu lieu de génie. Un autre prêtre, Henri Beille, originaire de Roquefeuil, en pays de Sault, fut exécuté à Carcassonne le 21 février 1794, à 7 heures du matin, à l'angle sud-est de la Place aux Herbes.

De même furent exécutés, mais à Paris, les Audois Fabre d'Eglantine et André Chénier et les Alzonnais Bernard-Emmanuel Jacques de Roux, marquis de Puivert et baron d'Alzonne (10 jillet 1794), et Henri Bernard et Catherine de Sapte, seigneurs de Borio-Grando, de Villelisse et du Puget (10 juillet 1794).

Or les domaines de Borio-Grando, Villelisse et le Puget sont limitrophes de lui de Saint-Rome. Ce voisinage n'était pas de nature à consolider la situation de Sarrot, prieur et seigneur de St-Rome. Grâce à des protections, il put sauver sa tête, mais il n'en fut pas moins spolié.

C'est pourquoi, en 1802, la citoyenne Sarrot, veuve Delassus, sœur de l'abbé Sarrot, prieur et seigneur de St-Rome, « plaide afin que le citoyen Gaillard, notaire public d'Alzonne, chez lequel est mort son frère, le citoyen Sarrot, curé dont elle est l'héritière, lui restitue :

1. Un « saupha » de bois garni en rose et recouvert d'un taffetas vert et moiré d'or pâle.

2. Cinq cabriolets, bois ouvragé de noyer, rembourrés avec leur matelas de cuir et recouverts d'une moquette jaune.

3. Trois fauteuils de paille rembourrés avec leur matelas de cuir et leurs fourreaux de taffetas rayé.

4. Deux rideaux de fenêtre en soie rayée, fond jaune, bordure cramoisie.

5. Deux encoignures, bois de cerisier, avec leurs ferrures et clés.

6. Une commode trois tiroirs en bois de cerisier avec sa garniture, plus ferrures et clé.

7. Huit estampes sous verre à cadre, dont 6 dorés.

8. Un chiffonnier à trois tiroirs en bois de cerisier et son dessus en marbre gris.

9. Une petite table cerisier portative avec tiroir sans ferrure.

10. Un trumeau, 19 pouces et demi sur 16 pouces, cadre doré.

11. Une table de nuit en bois de cerisier.

12. Un couvre-pied violet avec bordure rouge.

13. Une couverture Indienne fond blanc avec des bouquets.

14. Un rideau de porte fond rouge.

15. Un dossier de lit d'indienne, fond blanc, sable.

16. Une housse de drap grise.

17. Une veste molleton de coton.

18. Dix-sept draps de lit.

19. Trente-six mouchoirs.

20. Quatre chandeliers (2 grands en laiton et deux petits en simili or).

21. Trois fourreaux de carreaux.

22. Une bague en or avec pierre rouge.

23. Des boutons en or.

24. Neuf assiettes, dont 3 en porcelaine et une écuelle en porcelaine.

25. Vingt bouteilles de verre d'Angleterre.

26. Un morceau de drap pour faire une veste.

27. Une tabagie verre avec bouchon d'étain.

28, Un moine avec sa laminaire en tôle.

29. Une seringue.

30. Un pot de chambre en tôle.

31. Un tapis de drap vert.

32. Une montre en or avec une chaîne non en or.

33. Une canne avec pommeau d'or.

34. Treize serviettes avec nappe de Flandre.

35. Une plaque de cheminée en fer de fonte.

36. Une couverture de soie violette.

37. Une grande armoire.

Aujourd'hui, quand on parcourt ces mêmes terres d'Alzonne, plantées de pommiers et sanctuaires de silence, on se demande si, dans le passé, aux heures sombres de leur existnce, certains propriétaires n'auraient pas préféré la vie simple d'un charbonnier à celle d'un seigneur de ces terroirs fertiles.

Abbé Joseph Courrieu.

NOTES

(1) Cette église était sous le patronage de Saint Rome ou Romain. — Né dans le Jura, d'abord ermite, puis fondateur de monastères dans le Jura, les Vosges et en Allemagne. Fut le premier abbé de St-Claude et mourut en 463.

(2) Les Bénédictins installés à Saint-Martin-le-Vieil en 793, le quittèrent en 815 pour aller sous la direction du Père Olémond fonder l'abbaye de Montolieu.

(3) Voir *« Histoire de Pezens »*, par Julien Courtieu.

(4) Vers 1970 des ouvriers italiens travaillant à St-James découvrirent plusieurs squelettes humains. A leur insu, ils labouraient l'ancien cimetière paroissial. Fort gênés par le voisinage de cette nécropole, ils quittèrent la ferme peu de temps après.

(5) Sur St-Rome existe, fortement enracinée, la croyance suivante : le propriétaire qui ne respecterait pas la croix de l'ancienne église, ou qui ne veillerait pas à la maintenir en bon état, serait à coup sûr en butte à des revers ou des malheurs de toutes sortes.

(6) L'abbé Viguier a sa sépulture dans l'église de Raissac-sur-Lampy.

Miseria d'Alet !..

Dans son « *Folk-lore de l'Aude* » (Paris. Maisonneuve, et Carcassonne, Gabelle, 1899), Gaston Jourdanne écrit (p. 29) : « Proverbes géographiques. Ces dictons ont plusieurs objectifs ; les uns marquent la particularité saillante d'une localité, d'autres rappellent un souvenir historique, un trait de mœurs, le caractère (vrai ou supposé) de ses habitants; certains reflètent, sous une forme satirique, une inimitié de village à village. La cause qui les a motivés est, à raison de son ancienneté, difficilement saisissable pour la plupart.

Alet : La miseri d'Alet
Qu'en pertout se met.

Ce pays, que Vivien de Saint-Martin appelle avec raison le Jardin de l'Aude, n'a jamais été pauvre. Aussi renonçons-nous à trouver l'explication du proverbe. »

L'opinion de Jourdanne doit être accueillie avec réserve. Actuellement Alet est, en effet, une coquette station balnéaire, mais en a-t-il toujours été ainsi ?... N'oublions pas que la petite cité est dans un endroit où la vallée est très resserrée et où, par conséquent, les morceaux de terre fertile sont relativement peu nombreux. Quant aux collines des alentours, leurs pentes très escarpées, ravinées par les pluies, n'offrent que peu de ressources à l'agriculture. Aussi, jadis Alet et les environs étaient-ils très pauvres. Voici ce que nous relevons dans l'ouvrage de E. Dejean (*Un prélat indépendant. Nicolas Pavillon, évêque d'Alet. 1637-1677.* Paris. Plon-Nourrit. 1909) (p. 24 et 25) : « Alet, que l'exploitation des sources thermales et le chemin de fer de Carcassonne à Quillan ont civilisé aujourd'hui, bien que le chiffre de la population soit à peu près le même qu'alors, était (au XVIIe siècle) une pauvre bourgade composée de quelques maisons mal construites et branlantes et habitée par de très pauvres gens... » ; car l'exploitation des eaux thermales est relativement récente. Nous avons consulté aux archives de l'Intendance de Languedoc (archives départementales de l'Hérault. C. 1115) l'enquête faite en 1743 relative à la situation des communautés des diocèses civils d'Alet et de Limoux. Alet a 600 habitants (Véraza, Vendémies, St-Salvaire et une partie de Luc, compris), rien de remarquable n'est signalé, si ce n'est une source d'eau très importante : Le Théron. On ne parle pas des Eaux Chaudes. Celles-ci sont citées, mais très brièvement, deux lignes et sans commentaires, en 1818, par le baron Trouvé. Cela pourrait nous permettre d'expliquer le proverbe : il y avait de la misère à Alet ! Mais n'y en avait-il pas, et peut-être encore plus, dans cette région des Corbières ?... Pourquoi donc Alet ? Nous pourrions en conclure que la sagesse populaire, l'assonance aidant

(car on aime bien les « rimatorias ») en a fait un dicton très répandu dans la région où l'on ajoute parfois un troisième vers :

« Jusqu'à dins mon cabinet. »

M. Marc Labatut, professeur en retraite, à Alet, nous suggère une autre hypothèse, voici ce qu'il nous écrit : « Je ne crois pas, comme on le fait souvent, qu'on doive citer ce mot pour en illustrer un autre fameux : « *L'Evêché le plus crotté de France* ». Sans nul doute Alet comptait-il parmi les évêchés les plus pauvres, mais le dicton dont la deuxième partie *« que per tout se met »* resterait difficile à entendre, s'explique bien mieux si l'on songe à une étymologie populaire, laquelle n'est rien d'autre qu'une dérivation erronée, formelle le plus souvent.

Il s'agirait, en l'espèce, du *« Miserere nobis »* (Ayez pitié de nous), formule latine que l'on plaçait fréquemment en tête des demandes de subsides volontaires ou non, demandes que l'on désigne vulgairement par *« Appel au Peuple »*. Pareilles demandes émanaient évidemment du diocèse d'Alet. On devait les trouver affichées à l'entrée des églises et chapelles. Et l'on comprend alors la réaction populaire à travers le Haut-Razès, le Pays de Sault, le Capcir, le Sournian, La Fenouillède, la lisière occidentale des Corbières : *« Ce miserere d'Alet qui nous poursuit partout ! »*

Mais Miserere étant un mot savant, donc incompris, un glissement s'est produit, une assimilation à Misero. Pour les petites gens cet appel à leur bourse, ce Miserere qui les harcelait, sur lequel ils butaient désagréablement de tous côtés, et surtout trop souvent, à leur gré, n'était rien d'autre que La Misero d'Alet. »

Et M. Labatut de conclure (mais avec quel cynisme !) : « Ce dicton retrouvant son sens authentique, voici que les vieux Alétois se dégagent de la horde pitoyable des miséreux pour retrouver leur place dans la cohorte glorieuse de ceux qui " faisaient suer le burnous " » et il ajoute : « J'ai entendu dire par des gens âgés, et en particulier par ma grand-mère, lorsque quelqu'un se montrait insensible à une demande justifiée de pauvres gens :

« A força de pregar
Miseria se perd. »

Cette expression populaire montre bien que l'on a fait une assimilation linguistique entre *« Miserere »* et *« Miseria »* ; elle signifie : il est inutile de prier, inutile de réciter le *« Miserere »* puisque l'on ne nous entend pas.

U. Gibert.

A propos de la Cornemuse du Languedoc

Monsieur le Professeur E. Nègre ayant relevé que, dans l'article paru sous ce titre (Folklore, n° 170, p. 16), j'avais mentionné un Puy Vert, non loin de Sorèze (Tarn) m'a aimablement fait parvenir son étude « Un Verdun oublié, à Sorèze, Tarn » (Revue Internationale d'Onomastique. D'Artrey. Paris. Juin 1969, p. 141 et suiv.) dans laquelle il explique l'erreur commise par certains auteurs Tarnais concernant cet ancien habitat. Il montre qu'il s'agit en réalité de Verdunus = Verdun, et que Puyvert est une création fantaisiste.

Ne connaissant pas la pertinente étude de M. le Professeur E. Nègre, j'avais fait confiance aux auteurs qui avaient étudié, et tout récemment encore, la région de Sorèze !

Un grand merci à M. le Professeur E. Nègre pour cette mise au point.

U. Gibert.

Gérant : U. GIBERT Imp. Gabelle, Carcassonne